

Mention "Aménagement paysager: conception, gestion, entretien"

RNCP26208 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	210p, 210
Code(s) ROME	F1201, D1407, M1402, M1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Toulouse 1 Capitole

<http://www.univ-tlse1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette mention comprend un parcours type "Administration et gestion des entreprises du paysage" dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Elaboration des plannings d'activité
- Gestion des ressources humaines
- Animation d'équipe
- Rédaction des devis et des contrats
- Supervision de travaux
- Gestion financière et comptable
- Mise en oeuvre de la législation du travail
- Application de la réglementation du secteur d'activité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

- Mobiliser les outils juridiques de la vie de l'entreprise et de la gestion des personnels
- Utiliser les outils comptables et de gestion de l'entreprise
- Maîtriser les outils de comptabilité et de gestion de l'entreprise
- Créer ou reprendre une entreprise d'aménagement paysager
- Assurer l'interface entre la direction et les équipes de chantier
- Participer au montage d'un dossier de réponse à un appel d'offre publique
- Coordonner des travaux d'aménagement paysager
- Gérer un budget et des moyens
- Maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité
- Consulter et sélectionner les fournisseurs, les sous-traitants, les prestataires
- Entretenir et développer une relation commerciale avec la clientèle

Compétences transversales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambigue, en français et dans au moins une langue étrangère

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N- Activités de services administratifs et de soutien

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles:

- Gérant d'entreprise d'aménagement paysager
- Conducteur de travaux paysagers d'une TPE/PME
- Chef de chantier d'espaces verts d'une TPE/PME
- Technico-commercial d'une TPE/PME
- Responsable de travaux d'une TPE/PME

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pas de réglementation d'activités

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 567 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée) L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	74 822
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) L1X60 — Employés de la comptabilité L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend:

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas participé aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé:

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétences pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ut-capitole.fr>

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/licences-professionnelles/licence-professionnelle-mention-amenagement-paysager-conception-gestion-entretien-parcours-type-administration-et-gestion-des-entreprises-du-paysage--310370.kjsp>

Université Toulouse 1 Capitole

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26208/>